

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 DECEMBRE

L'an deux mil onze, le jeudi huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

Présents : M LE BARRON Gérard, M DUHAMEL Pascal, M LALLOUET Patrick, M DUREL Benoît, M. PAQUET Jean-Pierre, Mme CATTANEO Brigitte, M.ARMAND Gilles, M ROBILLARD Franck, Mme MANOURY Yolande, Mme LORGERIE Nelly, M CHAPRON Gaëtan, M MONCEL Michel, IMBEAUD Isabelle, LE ROUX Sylviane

Procurations : //

Absents : //

M. LE BARRON Gérard a été élu secrétaire de séance.

Délibération n° 81/2011 : décision modificative pour ouvertures de crédits au budget assainissement et au budget commune :

Il propose d'ouvrir les crédits suivants sur le budget assainissement :

- Dépenses Investissement 2315/23 : - 9 000 €
- Dépenses Investissement 238/23 : + 9 000 €

- Dépenses Investissement 2315/041 : + 9 000 €
- Recettes Investissement 238/041 : + 9 000 €

Il propose ensuite d'ouvrir les crédits suivants sur le budget commune :

- Dépenses Investissement 2313/23 : - 30 000 €
- Dépenses Investissement 2315/23 : - 30 000 €
- Dépenses Investissement 2188/21 : + 37 346 €
- Dépenses investissement 2184/21 : + 710 €
- Dépenses Investissement 2152/21 : + 21 944 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces ouvertures de crédits sur le budget assainissement et sur le budget commune.

Délibération n°82/2011 : Création d'un poste d'adjoint technique titulaire 2ème classe 2/35 ème & suppression de l'ancien poste

M le Maire expose :

- Considérant la reprise du personnel communal affecté à la cantine par le SIVOM « les trois villages » à compter du 1^{er} janvier 2012,
- Considérant que l'agent concerné effectue des heures de ménage à la mairie, il est nécessaire de réduire les heures de l'agent sur la commune,
- Considérant l'accord de l'agent,
- Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 08/11/2011,

M le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique titulaire 2ème classe à raison de 2/35ème hebdomadaire et de supprimer l'ancien poste à compter du 1^{er} janvier 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

Délibération n°83/2011 : Création d'un poste d'adjoint technique titulaire 2ème classe 3/35 ème & suppression de l'ancien poste

M le Maire expose :

- Considérant la reprise du personnel communal affecté à la cantine par le SIVOM « les trois villages » à compter du 1^{er} janvier 2012,
- Considérant que l'agent concerné effectue des heures de ménage à la salle annexe à la mairie et à l'espace multi activités, il est nécessaire de réduire les heures de l'agent sur la commune,
- Considérant l'accord de l'agent,
- Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 08/11/2011,

M le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique titulaire 2ème classe à raison de 3/35ème hebdomadaire et de supprimer l'ancien poste à compter du 1^{er} janvier 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

Délibération n°84/2011 : Délibération concernant la convention entre le COFB et la commune

M. LE BARRON a été élu secrétaire de séance

M Robillard présente le projet de convention concernant la mise à disposition des courts de tennis extérieurs au COFB.

Chaque membre du conseil ayant reçu et pris connaissance de la convention et n'ayant pas de remarques particulières, M Robillard propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ladite convention dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Délibération n°85/2011 : Travaux proposés par le S DEC dans le cadre du Grenelle 2 de l'environnement et choix du mode de financement

M Paquet présente le projet établi par le SDEC.

Le projet est le suivant :

- Remplacement de 15 armoires
- Remplacement des lampes énergivores et de foyers vétustes

Le remplacement des lampes énergivores et des foyers vétustes engendre une baisse d'environ 10 % de la consommation d'énergie.

Le coût total du projet d'élève à 92 29.62 € financé à 61 % par le SDEC et dont une participation communale de 41 295.91 €.

La part communale peut être étalée sur plusieurs années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le projet
- Décide d'étaler la charge sur 12 ans
- Autorise le Maire à signer la convention de mise en application

Délibération n°86/2011 : choix de l'entreprise pour la démolition de l'ancienne école de Bully

M Lallouet présente 2 devis :

- Leclerc Démolition : 13 500 € H.T
- Mastellotto : 15 700 € H.T

Le Conseil Municipal, décide, par 4 votes "contre" et 10 votes "pour" de retenir l'entreprise Leclerc Démolition au prix de 13 500 € H.T.

Présentation du rapport du SIAEP de Louvigny :

M le Maire présente le rapport de l'année 2010.

Il expose que la commune de Feuguerolles Bully compte 526 abonnés. La redevance sur la pollution a augmenté. Elle est passée de 0.383 € à 0.399 €. Le linéaire de canalisations renouvelé en 2010 est de 5.7 kms pour un montant de 393 257 €.

Présentation du rapport sur les déchets ménagers :

M Robillard présente le rapport de l'année 2010. L'année 2010 a été marquée par une stabilisation des tonnages. Notre point faible est la collecte du verre. Les tonnages de déchets mis à l'incinération continuent de diminuer malgré une population en constante augmentation. Actuellement, 216 kg/an/habitant de déchets sont ramassés contre une moyenne nationale s'élevant à 365 kg/an/habitant. La communauté de communes a décidé de mettre en place une étude en vue d'instaurer une tarification incitative en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le coût global du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2010 est d'environ 79.33 € par habitant en moyenne. Les déchetteries sont devenues des équipements de proximité reconnus et appréciés et leurs fréquentations ne cessent d'augmenter. La collecte des déchets ménagers et assimilés représente dans notre secteur l'équivalent de plus de 2 fois le tour de la terre avec des camions qui consomment près de 70 litres de gasoil aux 100 kms soit environ 56000 litres de carburant. Les matériaux qui ne peuvent être recyclés chez GDE sont refusés. Cela représente plus de 50 tonnes de déchets qui coûtent fort chers.

Compte rendus des commissions diverses :

1. CCAS : renouvellement des colis de Noël.

2. Réunion CAUE du 01/12/2011 :

M le Maire explique qu'il a rencontré M Dolley avec Messieurs Lallouet, Paquet, Robillard. M Dolley a présenté la démarche pour mettre en place un P.L.U. Celle-ci se déroule en 5 étapes. Le CAUE accompagne la commune dans l'ensemble de ce projet.

3. Compte rendu de chantiers :

Les travaux de la Rue Henri Rosel avancent. Des devis complémentaires sont demandés pour les enrobés devant chez les commerçants. Concernant le lotissement du Moulin à Voide et du Diapason, le marquage du rond point a été réalisé et les emplacements des jardinières sont prévus. L'entrée de la rue de la Plaine devrait être terminée pour la fin de l'année.

4. Compte rendu de la réunion de chantier pour la station d'épuration :

M le Maire informe que le maître d'œuvre a pris l'attache d'ERDF concernant la ligne HTA. Une demande de déplacement ou d'enfouissement de la ligne a été faite par l'intermédiaire de l'entreprise RONCO. En fonction du devis qui sera établi et de son incidence financière, le maître d'œuvre décidera d'engager ou non les travaux. Les terrassements démarrent au plus tard semaine 50.

5. Commission Cadre de vie du 01/12/2011 :

M Duhamel rend compte de la réunion. Il précise que l'installation des prises pour la décoration de Noël Place de l'Eglise ainsi que l'éclairage de la mairie devrait être effectués pour la fin du mois. La commission a fait le point sur les travaux en cours sur la commune (lotissements le Moulin à Voide et le Diapason – travaux Rue Henri Rosel). M Duhamel informe que le sujet sécurité/civisme sera repris dans le bulletin annuel communal.

6. Compte rendu de la commission Culture, Loisirs, Animation :

M Robillard informe qu'il a été évoqué la gestion de l'espace multi activités. Il a été discuté de l'organisation des vœux du maire et du repas des aînés. La commission a également fait le point sur la réalisation du bulletin municipal. La commission a validé la convention avec le COFB.

Questions diverses :

M Robillard informe l'assemblée qu'un livre mis sous verre va être acheté par la commune pour être mis sur la tombe de Mme Claire Voize.

La pétition concernant le retrait de la boîte aux lettres jaunes à Bully est mise à la disposition des administrés à la mairie.

Séance levée à 23h10.